

La procédure disciplinaire:

Comme indiqué dans le règlement intérieur cette charte de bonne conduite est distribuée en début d'année scolaire et doit être signée par les parents et les enfants. Elle doit être appliquée pour le bon fonctionnement de tous les accueils péri et extrascolaires.

- En cas d'indiscipline ou d'incorrection, le personnel d'encadrement est habilité à donner à l'enfant un avertissement, sanctionné systématiquement par un courrier adressé aux parents.
- *Premier avertissement*: la ou le responsable de l'activité concernée prend contact par téléphone afin de discuter de la situation avec les parents.
- *Deuxième avertissement*: les parents sont invités à un entretien avec la référente RARE et la ou le responsable de l'activité pour trouver une piste d'amélioration au comportement de l'enfant.
- *Troisième avertissement*: les parents sont convoqués à une entrevue avec la ou le responsable du service concerné et l'élue de référence. L'enfant sera exclu une semaine du temps d'accueil problématique.
- *Quatrième avertissement*: les parents sont convoqués à une entrevue avec les responsables de services et l'élue de référence. L'enfant sera exclu une semaine de tous les temps d'accueils péri et extrascolaires.
- En cas de récidive, l'enfant sera exclu définitivement pour l'année scolaire de tous les temps d'accueils péri et extrascolaires.

L'enfant doit obligatoirement rester dans l'enceinte de l'établissement.

Aucune visite extérieure n'est autorisée.

Toute sortie non autorisée par les parents (téléphone ou mail) pourra entraîner l'exclusion des accueils péri et extrascolaires

Considérant que les accueils périscolaires sont une prolongation du temps réservé à l'éducation, et conformément aux dispositions de l'article L-141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.»

Lu et approuvé

Le À Saint Quentin Fallavier

Nom et prénom de l'élève:

Ecole fréquentée :

Signatures :

Année scolaire 2017/2018



Charte de bonne conduite

*Dans les accueils péri et extrascolaires
(TAP, garderies, restaurant scolaire, CLAS, ALSH)
je suis accueilli(e) par du personnel d'encadrement.*

*Nous nous devons mutuellement :
Le respect et la politesse.*

Service Éducation / Périscolaire

Mairie de Saint Quentin Fallavier

Place de l'Hotel de Ville - 38070 Saint Quentin Fallavier

Tel : 04 74 94 25 53



St-Quentin-Fallavier
SECTEUR EDUCATION

Je dois respecter les règles de vie en collectivité

- Etre poli (bon jour, s'il vous plait, merci...)
- Respecter le personnel d'encadrement et les autres en fans
- Rester correctement assis à table
- Manger proprement
- Participer au rangement de ma table, du matériel, de la salle d'activité
- Discuter/jouer tranquillement a fin de ne pas gêner les autres
- Récupérer toutes mes affaires avant de partir (cartables, vestes,...)

Je dois respecter les règles d'hygiène et de sécurité

- Suivre les consignes de sécurité sur les trajets et dans les activités
- Me déplacer sans courir et dans le calme
- Me laver les mains avant de manger

Je dois respecter le travail des adultes

- Maintenir la propreté du lieu et prendre soin du matériel
- Goûter aux aliments proposés

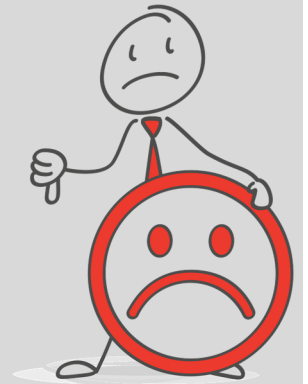
Mais je dois aussi

- M'amuser, découvrir, partager de bons moments
- Me reposer, me détendre
- Veiller à la tranquillité des autres
- Respecter la parole de chacun
- Respecter et faire respecter mon intimité
- Obéir aux règles du jeu
- Apprendre à jouer en groupe et en équipe
- Signaler tout problème aux adultes



Je ne dois pas

- Manquer de respect
- Me battre ou bousculer mes camarades
- Participer à des bagarres ou à des jeux dangereux
- Porter atteinte à l'intimité des autres
- Insulter, être grossier
- Crier, parler trop fort, faire trop de bruit
- Quitter le lieu où je suis sans permission
- Gaspiller la nourriture ou jouer avec
- Me lever de table sans autorisation
- Partager mon repas/goûter ou prendre celui des autres, certains camarades sont allergiques
- Casser le matériel
- Empêcher l'animateur de faire son activité correctement
- Me servir dans les placards sans autorisation
- Empêcher les autres en fans de travailler



Je peux

- Confier mes problèmes au personnel
- Redemander du plat s'il en reste
- Choisir ma place en respectant les règles
- Proposer des idées d'activités et de jeux
- Jouer aux jeux qui me sont proposés
- Transmettre ma bonne humeur
- Partager mes connaissances
- Proposer mon aide à mes camarades
- Expliquer à mes parents ce que je fais

